

CALENDRIER
APPEL GÉNÉRAL DES CAUSES EN MATIÈRES CIVILE ET FISCALE
Année judiciaire 2024-2025
DISTRICT DE QUÉBEC

La juge coordonnatrice adjointe convoque les avocats et les parties non représentées à un appel du rôle général des causes des dossiers prêts à fixer pour instruction. Cet appel général des causes civiles et fiscales se tient à distance par visioconférence via la plateforme TEAMS, lequel a lieu aux dates qui suivent :

Matière civile

- 21 mars 2025, pour fixer la date d’instruction entre les mois de septembre à décembre 2025;
- 26 juin 2025, pour fixer la date d’instruction entre les mois de janvier à mars 2026;
- 31 octobre 2025, pour fixer la date d’instruction entre les mois d’avril à juin 2026.

Matière fiscale

- 13 juin 2025, pour fixer la date d’instruction entre les mois de septembre 2025 et juin 2026.

La fixation des dossiers se fait de la manière suivante :

- Instruction d’une durée d’une (1) journée : les vendredis;
- Instruction d’une durée de deux (2) jours : les jeudis et vendredis;
- Instruction d’une durée de trois (3) jours : les mercredis, jeudis et vendredis.

Il incombe aux avocats et aux parties non représentées d’utiliser le lien TEAMS, lequel est transmis par la Maître des rôles de la Cour du Québec lors de l’envoi de l’avis de convocation à l’appel général des causes.